

MOTIP Airco Cleaner

N° comm. : 090508

Fiche Technique



Nettoyez et conditionnez la climatisation de la voiture avec le nettoyant MOTIP Airco Cleaner. La mousse garantit que la climatisation de la voiture est à nouveau propre. Elle offre un parfum subtil ainsi qu'une prévention durable des odeurs.

Qualité & propriétés

- Mousse nettoyante efficace
- Optimise le fonctionnement de la climatisation
- Parfum subtil
- Empêche les dysfonctionnements

Données physiques & chimiques

- Base: Solution tensioactive
- Nom de la couleur: transparent
- Surfaces: Climatisation
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Densité relative: 0,967 g/ml
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 500 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, lisez attentivement les instructions sur l'emballage et agissez en conséquence.
- L'aérosol doit être à température ambiante.
- Meilleure température de traitement 10 à 25 °C.
- Avant utilisation, agitez l'aérosol.
- Avant le traitement, éteindre le moteur et les installations électriques.
- Appliquer la mousse sur l'évaporateur de la climatisation au moyen de l'adaptateur fourni. Insérer l'adaptateur sur environ 30 cm dans l'entrée d'air de la climatisation et vider complètement le bidon.
- L'emplacement de l'entrée d'air diffère selon la marque. Consulter le concessionnaire.
- Après application, ne pas allumer le moteur ou les installations électriques pendant au moins une demi-heure. Au cours de cette demi-heure, la mousse va se désagréger et quitter le système par la sortie d'eau condensée sous forme de fluide.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +31 (0) 561 69 44 00 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Juin 10, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.

